

# LES RENCONTRES TERRITORIALES DES ESPACES VERTS ZERO PESTICIDE : LES TERRAINS DE SPORTS ENTRENT EN JEU

6 OCTOBRE 2021 - RENNES

CO-ORGANISATEURS :



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT



# MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

## **Zero pesticide les terrains de sport entrent en jeu – Esprit de la réglementation et de ses évolutions**

## Mission développement durable

- Décliner adapter les stratégies de DD au secteur sportif
- Réduire l'impact environnemental de l'écosystème sportif
- Accélérer le développement d'un sport durable et responsable
- Se servir du sport pour favoriser la transition écologique
- Devenir une administration écoresponsable

## Moyens d'actions

- Création d'outils
- Financement d'études
- Animation de réseaux :
  - Organismes d'événements sportifs internationaux et nationaux
  - Gestionnaires d'équipements sportifs
  - Fédérations sportives et ligue pro
  - Etablissements publics du ministère chargé des Sports

- Partager les initiatives duplicables
- Echanger sur les besoins et problématiques
- Faciliter la co-construction d'outils
- Accompagner la structuration de stratégie RSE/RSO
- S'appuyer sur l'expertise d'ONG



MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Éléments de contexte



Un monde du sport de plus en plus sensibilisé à la nécessité d'accélérer sa transition écologique



# Contexte

- Nécessité de développer la pratique sportive en adéquation avec les enjeux environnementaux
- Nécessité de garantir une qualité de jeu et de sécurité pour les sportifs :
  - Pelouse sportive est une surface technique complexe
- Volonté du gouvernement pour renforcer la protection des personnes dans les lieux de vie



**Concertation entre les ministères, les fédérations sportives/ligues professionnelles, collectivités**

---



# Rappel

2017

2022

2025

## Le plan Ecophyto :

- 2008 : Réduire et sécuriser l'usage des produits phytopharmaceutiques en zone non agricole
- 2015 : Aller vers le « 0 phyto » partout où cela est possible

## Loi Labbé - fev 2014 :

- Interdiction de traitement PPP par les personnes publiques pour les espaces ouverts au public (promenade, forêts, espaces verts..)
- Interdiction de vente aux non professionnels (*sauf produits à faible risque, de biocontrôle, utilisable en AB*)
- *Interdiction sur les terrains de sport s'ils sont assimilés à des promenades ou espaces verts*

## Arrêté du 15 janvier 2021

- Extension des interdictions dans les lieux de vie
- Les équipements sportifs en 2 phases



# Arrêté du 15 janvier 2021

Arrêté du 15/01/21 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans les propriétés privées, les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif et modifiant l'arrêté du 4 mai 2017.

Extension de l'interdiction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - hors ceux de biocontrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique - aux lieux collectifs ou fréquentés par du public (employés, usagers, résidents, élèves, patients, clients), qu'ils appartiennent à une structure publique ou privée.

## Espaces OUVERTS AU PUBLIC / OU ACCESSIBLES de type :



Propriété  
privée à usage  
d'habitation



Zones accessibles  
au public des  
zones destinées  
au commerce et  
aux activités de  
service



Hôtels, auberges  
collectives,  
terrains de  
campings, parcs  
résidentiels de  
loisirs



Voies d'accès, zones  
de repos et espaces  
verts des lieux  
de travail  
sauf zones à  
enjeux de sécurité



Établissements  
sociaux et  
médico-sociaux



Tous les terrains de  
sport **sauf** les terrains  
de grands jeux, les  
pistes d'hippodromes  
et les terrains de  
tennis sur gazon, dont  
l'accès est réglementé,  
maîtrisé et réservé  
aux utilisateurs, les  
départs, greens  
et fairways des golfs  
et les practices de golf.



Pour ces terrains,  
des exceptions sont  
encore possibles  
selon les usages  
phytosanitaires  
listés par les  
Ministères chargés  
des sports et de  
l'environnement  
si le site accueille  
des compétitions  
officielles.



Parcs  
d'attractions



Zones à usage  
collectif des  
établissements  
d'enseignement



Jardins  
familiaux



Aérodromes  
**sauf** zones à  
enjeu de sécurité  
ou de sûreté



Maisons  
d'assistants  
maternels et  
domiciles des  
assistances  
maternelles



Établissements,  
maisons et  
centre de santé



Cimetières et  
colombariums

Source : [Guide technique](#), Vers le "Zéro phyto" des terrains de sport en pelouse naturelle : Démarche globale et gestion intégrée, Fredon/ Plante & cité

# Arrêté du 15 janvier 2021

## Interdiction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques hors produits de biocontrôle

1<sup>er</sup> juillet 2022

- Tous les équipements sportifs

**À l'exception**

1<sup>er</sup> janvier 2025

- Les terrains de grands jeux
- Les terrains de tennis sur gazon
- Les pistes d'hippodromes

Dont l'accès est réglementé, maîtrisé, réservé aux utilisateurs

- Les golfs et practices de golf, uniquement pour les départs, green, fairway



# Arrêté du 15 janvier 2021 (suite)

## Interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires hors produits de biocontrôle

1<sup>er</sup> janvier 2025

- Les terrains de grands jeux
  - Les terrains de tennis sur gazon
  - Les pistes d'hippodromes
- Dont l'accès est réglementé, maîtrisé, réservé aux utilisateurs
- Les golfs et practices de golf, uniquement pour les départs, green, fairway

1<sup>er</sup> janvier 2025

Exceptions encore possibles pour certains usages des PP:

- figurant sur une liste établie pour une durée limitée par les ministres chargés des sports et de l'environnement
- pour lesquels aucune solution technique alternative ne permet d'obtenir la qualité requise dans le cadre des compétitions officielles.



# Éléments de définition

**Équipement sportif** : *« tout bien immobilier couvert ou de plein air, appartenant à une personne publique ou privée, spécialement aménagé ou utilisé, de manière permanente ou temporaire, en vue d'une pratique sportive et ouvert aux pratiquants à titre gratuit ou onéreux. »* code du Sport

- Recensement des équipements sportifs <https://equipements.sports.gouv.fr/pages/accueil/>

**Terrains de grands jeux** : terrains de football, rugby, hockey sur gazon, base-ball, football américain

---



## Co-construction d'une trajectoire de sortie de l'utilisation des PP:

- Aspect réglementaire : arrêté du 15 janvier 2021
- Travail collaboratif sur les thématiques suivantes
  - Formation (référentiel de formation, mise en commun de contenus, organisation de formation...)
  - Recherche et développement
  - ...
- Point d'étape annuel sur les travaux engagés



**Co-construction à venir pour déterminer une feuille de route/trajectoire de sortie d'utilisation des engrais de synthèse (Article 269 – Loi lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets)**

Merci de votre attention

[Amandine.singla@sports.gouv.fr](mailto:Amandine.singla@sports.gouv.fr)

[Ds.sportdurable@sports.gouv.fr](mailto:Ds.sportdurable@sports.gouv.fr)